

# « GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES-TROPHÉE MARINEPOOL »

## Coupe Internationale de la Méditerranée et de l'Amitié

Du 22 au 27 avril 2013

### AVIS DE COURSE

Autorité Organisatrice : Yacht Club de Cannes

#### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 y compris les prescriptions et règlements fédéraux, les règles de la Classe 420 et Règlement sportif de UNIQUA France pour 2012-2013.
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Règle 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe 420 qui devront présenter au moment de l'inscription :  
Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge (measurement form)
 Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Yacht Club de Cannes au plus tard **le 8 avril 2013**.
- 3.3. Les inscriptions hors délais seront acceptées et les frais de dossiers seront majorés.

#### 4. DROITS A PAYER

##### 4.1 Les droits requis sont les suivants :

Les droits requis sont les suivants : **100.00€**

**Inscriptions hors délai : les frais de dossier seront de 130,00€ SAUF POUR LES ETRANGERS**

**Coordonnées bancaire HSBC FR Cannes - Agence Pont des Gâbres**

IBAN : FR76 3005 6002 1702 1754 3407 117

BIC : CCFRFRPP

#### 5 PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : 22 avril de 9h00 à 18h00  
23 avril de 9h00 à 11h00
- 5.2 Jauge et contrôle : 22 avril de 9h00 à 18h00  
23 avril de 9h00 à 11h00 :
- 5.3 Jours de course :
  - 23 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement prévu à 14h00
  - 24 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement prévu à 11h00
  - 25 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement prévu à 11h00
  - 26 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement prévu à 11h00
  - 27 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement prévu à 10h00
 Remise des Prix dès que possible a la fin des courses

## 6 JAUGE

Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de classe. Les certificats de conformité ou les Measurement Form seront présentés au moment du contrôle de jauge, ainsi que l'autorisation de port de publicité.

Les voiles non préalablement certifiées ne seront pas acceptées.

Des opérations de contrôle de jauge seront organisées avant l'épreuve et en cours d'épreuve.

## 7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 22 et 23 avril.

## 8 LIEU

Les régates se dérouleront en Baie de Golfe Juan ou en Baie de Cannes

## 9 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : de type géométrique (trapèze, triangle ou banane)

Si le nombre d'inscrits est inférieur ou égal à 60 bateaux, il n'y aura qu'un seul groupe.

Si le nombre d'inscrits est supérieur à 60 bateaux, l'épreuve se déroulera en groupes avec phases qualificatives et finales suivant les règles définies par les Instructions de Course.

## 10 PENALITES

10.1 Les règles 44.1 et 44.2 s'appliqueront :

10.2 L'annexe P s'appliquera

10.3 Les décisions du jury seront sans appel comme prévu dans la règle 70.5

## 11 CLASSEMENT

11.1 le système de classement utilisé est le Système de Points a Minima de l'Annexe A des RCV

11.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 4

11.3 (a) Quand moins de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

11.3 (b) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 12 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

Les bateaux accompagnateurs devront s'inscrire auprès de l'organisation au secrétariat du Yacht Club de Cannes.

## 13 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 15 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : [karine.grene@yachtclubdecannes.com](mailto:karine.grene@yachtclubdecannes.com)

Office de tourisme Tél : (33) 4 93 39 24 53 Fax : (33) 4 92 99 84 23 [www.cannes-on-line.com](http://www.cannes-on-line.com)

Yacht Club de Cannes - Port Palm Beach – F 06400 Cannes

Tél : (33) (0)4 93 43 05 90 – Fax : (33) (0)4 93 43 28 87

<http://www.yachtclubdecannes.com>

**YACHT CLUB DE CANNES**  
**GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES-TROPHÉE MARINEPOOL**  
**Du 22 au 27 avril 2013**

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**Registration Form**

N° DE VOILE:

BARREUR

EQUIPIER

N° DE LICENCE:

.....

.....

NOM:

.....

.....

PRENOM:

.....

.....

DATE DE NAISSANCE:

.....

.....

ADRESSE:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EMAIL:

.....

.....

N° DU CLUB:

.....

.....

NOM DU CLUB :

.....

.....

CATEGORIE (cadet, junior, senior...) :

.....

.....

SEXE :

.....

.....

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :**

Je soussigné....., autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la compétition organisée par le Yacht Club de Cannes, du 22 au 27 avril 2013.

Fait à ..... Le .....

Signature :

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :**

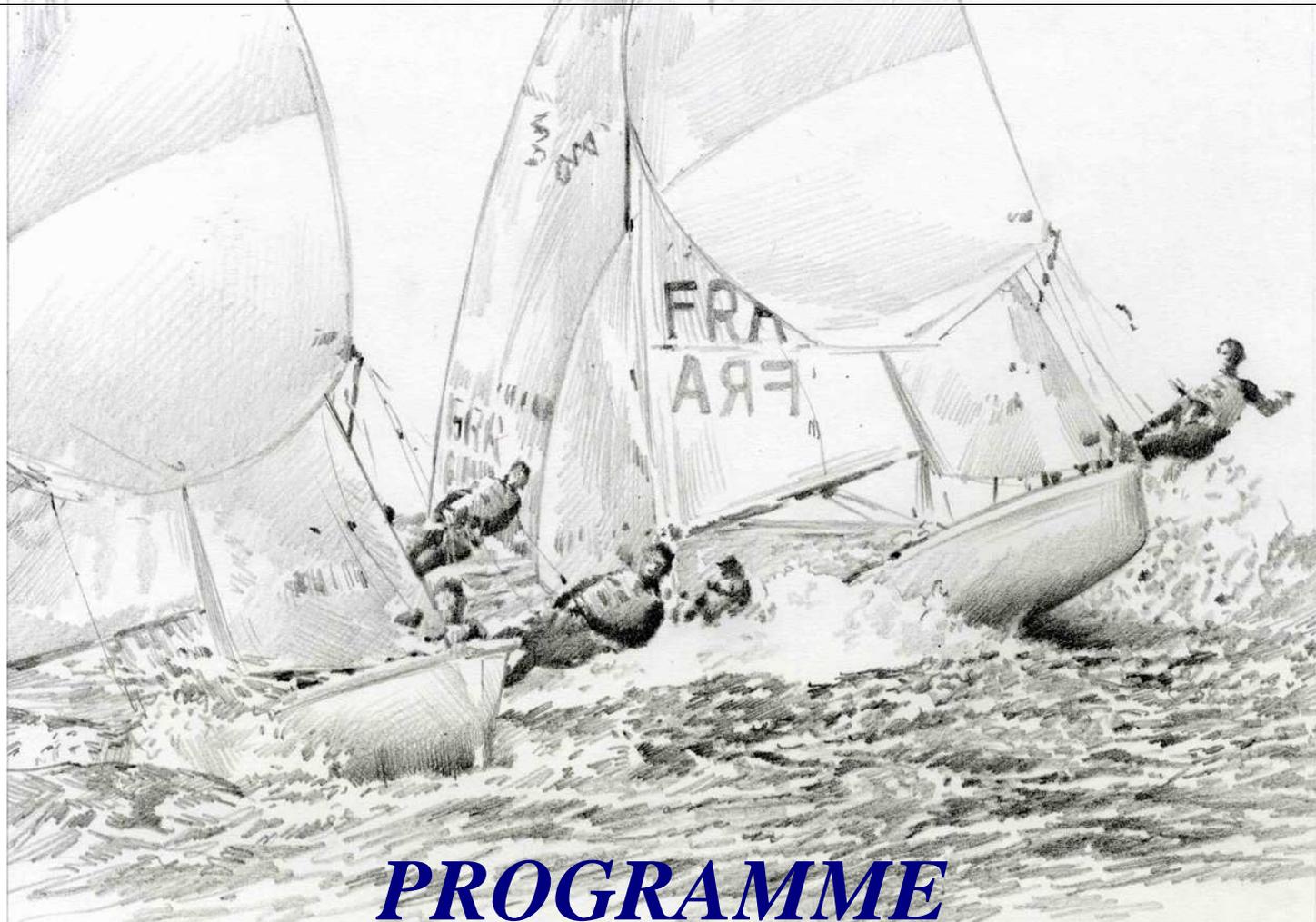
Je soussigné....., autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la compétition organisée par le Yacht Club de Cannes, du 22 au 27 avril 2013.

Fait à ..... Le .....

Signature :

**YACHT CLUB DE CANNES**  
**« GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES »**  
**« TROPHEE MARINEPOOL »**  
**22 au 27 avril 2013**



## **PROGRAMME**

**22 Avril de 9h00 à 18h00: Inscriptions et jauge.**

**23 Avril de 9h00 à 11h00: Inscriptions et jauge**

**23 Avril à 14h00: Courses.**

**24 au 26 Avril à 11h00: Courses.**

**27 Avril à 10h00: Courses suivi de la remise des prix.**

Yacht Club de Cannes - Port Palm Beach - F 06400 Cannes

Tel: (33) (0)4 93 43 05 90 - Fax: (33) (0)4 93 43 28 87

<http://www.yachtclubdecannes.com>

[karine.grene@yachtclubdecannes.com](mailto:karine.grene@yachtclubdecannes.com)